

Roland Tomb nommé rapporteur du Comité intergouvernemental de bioéthique, à l'Unesco

Le professeur Roland Tomb, doyen de la faculté de médecine de l'USJ, docteur en bioéthique, membre du Comité consultatif national libanais d'éthique et ancien président du Comité d'éthique de l'Hôtel-Dieu de France, a été nommé rapporteur du Comité intergouvernemental de bioéthique (CIGB) à l'Unesco, à Paris. Le professeur Tomb prendra ses fonctions à partir de la prochaine session du CIGB qui se tiendra à Paris du 8 au 12 septembre. À l'ordre du jour de cette session, notamment, une réflexion sur le génome humain et les droits de l'homme, la révision de la recommandation concernant la condition des chercheurs scientifiques, le principe du partage des bienfaits et les aspects éthi-

ques des technologies convergentes.

Le Comité intergouvernemental de bioéthique (CIGB) est composé des représentants de trente-six États membres qui se réunissent pour examiner les avis et recommandations du Comité international de bioéthique (CIB). Il communique son point de vue sur ces recommandations au directeur général de l'Unesco afin qu'il les transmette aux États membres.

